

Informations de la Mairie - Informations pratiques

Quelques informations sur le site Internet de la commune

Depuis le 11 octobre 2013, date de son ouverture, le site a été visité 220 fois par 125 internautes différents. Le temps moyen de visite est de 8 minutes et le nombre total de pages lues est de 1770. Enfin, le taux de rebond est de 19%. Ce taux mesure le nombre d'internautes qui quittent le site simplement après avoir visité la page d'accueil, sans aller plus loin. Il est communément admis qu'un site bien conçu aura un taux de rebond inférieur à 50%. Nous vous rappelons que le site vivra grâce aux idées d'articles ou aux éléments (*documents, photos ...*) fournis par les élus, les administrés ou les organisateurs de manifestations dans le village. Nous incitons tout un chacun à consulter régulièrement le site à l'adresse <http://www.villecerf.fr>.

La fin des travaux dans la salle polyvalente

Durant les deux semaines des vacances de la Toussaint, les employés communaux ont mis en place le lambris sur les deux pignons intérieurs. Pendant la même période, l'entreprise CHARRON a remplacé toutes les menuiseries et l'entreprise HUNDERTMARKT a mis en peinture les façades intérieures, les portes et les plinthes. Cette dernière étape marque la fin des travaux de rénovation de notre salle polyvalente. Nous incitons tous les utilisateurs à respecter ce lieu nouvellement rénové.

Violences faites aux jeunes

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les violences en milieu scolaire, la région Ile de France a créé, en 2000, le dispositif "Jeunes Violences Écoute" constitué d'un numéro vert anonyme et gratuit (0 808 807 700) et d'un site Internet www.jeunesviolencesecoute.fr. Animé par des professionnels qualifiés, ce dispositif permet d'être à l'écoute des jeunes victimes de violences afin de rompre leur isolement, de les orienter vers des structures spécialisées et d'aider les parents et professionnels à aborder les difficultés rencontrées face à ce type de problèmes.

Ouverture des Restos du Cœur

Le centre des Restos du Cœur d'Ecuelles-Moret ouvrira ses portes le mardi 26 novembre 2013, de 9h à 11h. Le centre est situé à La Maison de l'Orvanne, 31 rue de l'Orvanne - 77250 Ecuelles. Téléphone : 01 64 31 16 72. Les jours de distribution sont le mardi et le jeudi.

Permanences en mairie

Madame le Maire ou ses adjoints vous reçoivent le samedi de 10h30 à 12h.

16 novembre : Marie Claude BONNET **23 novembre** : Béatrice de ROYS ROBINSON
30 novembre : Jacques ILLIEN **7 décembre** : François DEYSSON

Vous recherchez des renseignements ou des informations administratives ?

Visitez notre site Internet à l'adresse <http://villecerf.fr>

Comment contacter la mairie ?

Par téléphone : 01 64 24 93 08
Par fax : 01 64 24 90 73
Par Internet à l'adresse suivante
mairie@villecerf.fr

La bibliothèque municipale vous accueille tous les samedis de 10h à 12h **sauf pendant les vacances scolaires.**
Inscription et prêts de livres ou de CD gratuits.

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le mardi de 14h à 18h30
le mercredi de 14h à 17h30
le vendredi de 14h à 17h30
le samedi de 9h à 12h00

VILLECERF EXPRESS

Consultez notre site Internet

<http://www.villecerf.fr>

BULLETIN MUNICIPAL N° 72

Novembre 2013

Édito

Le 11 novembre, de très nombreux Villecerfois de toutes générations se sont rassemblés au Monument aux Morts pour célébrer l'armistice qui mit fin à la "Grande Guerre". Comme l'a rappelé le message du Ministre, dès la fin de cette guerre traumatisante, les Français ont su se retrouver chaque 11 novembre pour saluer les sacrifices consentis pendant quatre longues années par tous ceux qui avaient combattu dans des conditions inhumaines et épouvantables. Si ceux qui en revinrent en parlaient très peu, les DORGELES, BARBUSSE et autres premiers écrivains de la Grande Guerre en décrivent les traits les plus crus.

Durant quatre années, notre Pays, comme tous ceux qui étaient engagés, connurent des bouleversements inimaginables pour des populations qui vivaient encore, pour la plupart, à l'ombre de leur clocher en métropole ou dans les divers empires coloniaux. Ils subirent également, au-delà des presque 10 millions de morts que cette guerre entraîna, des changements, voire des ruptures, parfois déchirants au sein des grands équilibres familiaux, internationaux, économiques, politiques et culturels. De nouvelles grandes puissances, comme les États-Unis, émergèrent tandis que d'autres déclinaient.

On dit souvent que la mémoire se transmet des "grands parents" aux "petits enfants". On observe, en tout cas, qu'aujourd'hui la parole se libère. Le travail des historiens nous permet d'approfondir notre connaissance de ce conflit mondial qui alimente encore, à l'aube de l'année du centenaire de 1914, nombre de réflexions et de nouveaux éclairages sur la réalité et le vécu de cette guerre dans les tranchées ou à l'arrière. L'an prochain, la France entière commémorera le centième anniversaire de la déclaration de guerre.

Plusieurs manifestations locales, régionales et nationales seront organisées, en 2014, sur l'ensemble du territoire. La Bibliothèque nationale de France (BNF) organise aux côtés du Service interministériel des Archives et de la Mission du Centenaire de la première Guerre mondiale une grande collecte d'archives personnelles (*lettres, objets, carnets, photos, cartes postales et autres souvenirs*).

L'idée est de numériser l'ensemble de ces archives afin que chacun puisse les découvrir sur Internet. Chacune de ces archives sera bien sûr traitée avec beaucoup de soin et de respect avant d'être rendue à son propriétaire. Nous aiderons tous les Villecerfois qui souhaiteraient s'investir dans cette action à numériser leurs archives.

L'ensemble de ces archives ajoutées à d'autres pourrait donner naissance à une grande exposition, en novembre 2014, dans notre commune, à l'image de celle que nous avons organisée, en 2008, lors du décès du dernier poilu, Lazare PONTICELLI.

François DEYSSON

Directrice de publication : Marie Claude Bonnet - **Rédaction** : Jacques Illien, Agnès Barbaud, Béatrice de Roys Robinson et François Deysson

Compte rendu du Conseil municipal du 18 octobre 2013

Le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, l'instauration, dans notre commune, de la taxe d'aménagement. Cette taxe est exigible sur toutes les transactions immobilières réalisées chaque année sur l'ensemble du territoire communal. Le Conseil municipal a décidé d'adopter un taux de 2% pour un taux moyen national de 1,5 à 5%.

Les élus ont souhaité améliorer encore la sécurisation de la route de Lorrez en implantant deux chicanes supplémentaires, au vu des nombreux excès de vitesse constatés. Plusieurs entreprises ont été consultées. Le Conseil a retenu la proposition de la société BTP Concept, à MONTARLOT, pour un montant de 2 280,60 € H.T. et la proposition de la société SIROM, adjudicataire du marché signé avec la C.C.M.S.L. pour un montant de 1 414 €. Ces travaux, d'un montant total de 3 694,60 € H.T., feront l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police à hauteur de 50 %, soit 1 847,30 €. Le Conseil a autorisé Madame le Maire à signer les devis.

A l'école, l'ouverture de la 4^{ème} classe est effective depuis la rentrée. Les élèves sont au nombre de 90 répartis comme suit : Marie-Françoise FILLON: 19 en PS et 6 en MS, soit 25 élèves ; Claude LACHKAR : 11 en GS et 11 en CP, soit 22 élèves ; Marie-Céline KHEDR : 11 en CE1 et 10 en CE2, soit 21 élèves ; François BARBIER : 8 en CM 1 et 14 en CM2, soit 22 élèves. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Madame LACHKAR. 14 à 17 élèves fréquentent l'accueil périscolaire, chaque jour, tandis que la cantine accueille entre 70 à 74 rationnaires.

Lors de la rentrée de septembre 2014, les futurs rythmes scolaires seront les suivants si la dérogation demandée par le Conseil municipal est validée par Madame l'Inspectrice d'Académie. Les 24h d'enseignement hebdomadaire se répartiront désormais sur 4 jours et demi y compris le mercredi matin. Le Conseil municipal a fait le choix, validé à l'unanimité par les enseignants et les représentants de parents d'élèves, de proposer deux Temps d'Activités Périscolaires (TAP), de 1h 30 chacun, les mardis et vendredis, de 15h à 16h30.

Un très gros travail d'inventaire des livres a été réalisé à la bibliothèque municipale. L'équipement informatique a été acheté. Ce matériel fera l'objet d'une subvention à hauteur de 80% de la part du Conseil général. En collaboration avec la C.C.M.S.L, un planning de travail a été établi : fin janvier 2014 : mise en service du logiciel ; fin juin 2014 : conversion et intégration au réseau C.C.M.S.L. et en septembre 2014 : liaison de la médiathèque départementale avec l'école par l'intermédiaire de la bibliothèque municipale. Cette action se fera en liaison avec les actions proposées dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. L'ouverture officielle de la bibliothèque municipale se fera, après les vacances de février, au travers d'une journée "Portes Ouvertes" avec une animation début mars. Le Conseil a autorisé le don de nombreux livres en mauvais état au bouquiniste d'ECUELLES".

Suite au départ de Véronique YAFIL, les élus ont validé, à l'unanimité, la proposition de la commission du Personnel de passer le poste à pourvoir de 80% vers un temps complet. Le Conseil s'est également prononcé, à l'unanimité, pour l'octroi d'une prime exceptionnelle versée à Madame Claudette PASQUIER, au vu du gros surcroît de travail occasionné par le départ de son ancienne collègue et a salué son dévouement.

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire à ester en justice au titre de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle "Sécheresse 2010".

La commission de travail "Place du village" a tenu compte des remontées des Villecerfois et des enseignants quant au besoin d'un nombre de places de stationnement plus important sur la place. Une réunion préalable au montage du Dossier de Consultation des Entreprises aura lieu mi-décembre afin d'arbitrer les derniers choix techniques retenus en fonction de l'enveloppe budgétaire allouée.

M. DELANNOY a adressé, à l'ensemble des élus, un courrier dans lequel il exprime "sa satisfaction de voir les deux employés communaux réaliser un travail remarquable, consciencieux et de qualité" notamment en ce qui concerne l'entretien du "Monument aux Morts, cela tout au long de l'année. "Leur travail représente un hommage réel aux enfants de VILLECERF, morts pour la France". Les élus ont remercié M. DELANNOY pour ces remerciements mérités.

Salon "Le Pont des Quatre Saisons"

Le 9 novembre dernier, chacun a pu admirer le travail des artistes, petits ou grands. Visiblement, notre petit pont si bien rénové a retrouvé pleinement sa fonction de lien ! Les couleurs des palettes, la diversité des techniques employées, la diversité des regards, des points de vue et des approches se sont visiblement conjuguées avec beaucoup de bonheur. Les artistes ont tous donné de nombreuses heures pour nous offrir ce beau moment. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés ! Le public le leur a déjà bien rendu. Il suffisait de voir à quel point la foule était dense lors du vernissage et nombreuse tout au long des trois jours d'exposition. Le Jury indépendant, présidé par Laurent TOUZE, plasticien et professeur agrégé d'arts plastiques, a étudié chacune des œuvres et a discerné quatre prix en fonction de critères précis : *Créativité ; Originalité ; Qualité plastique et Émotion artistique*. 1^{er} prix : **Hélène LAFOREST** ; 2^{ème} prix : **Marie-Françoise FILLON** ; 3^{ème} prix : **Jacky NATTIER** ; 4^{ème} prix : Atelier de Porcelaine de Jeanine MORGAN. Le prix du public a également été décerné à l'atelier de Jeanine MORGAN. Enfin, un très GRAND merci à Françoise ASSELIN. Son premier salon fut une réussite saluée par tous !

Concert à l'église

Pour accompagner l'exposition sur "Le Pont des 4 Saisons", un concert a été donné en l'église de Villecerf sur le thème "**Les héroïnes dans l'Opéra romantique français**". De très nombreux mélomanes sont venus écouter et applaudir les 4 chanteuses sopranos et mezzos interpréter de très beaux morceaux des opéras de MASSENET, DELIBES, OFFENBACH et BIZET. Deux ravissants poèmes, mis en musique par DEL'ACQUA et FAURE, furent admirablement chantés, avec une mise en scène très originale, le long des travées de l'église. Un public conquis par la beauté de la musique et des voix a longuement applaudi les chanteuses, la pianiste. Un grand merci à Kate KAISER, Elsa ROUSSELLE, Véronique FRADIN, à la chef de cœur Laure Marie MEYER, sans oublier Pascale GIARDINA, la pianiste et la récitante Béatrice de ROYS ROBINSON. Une collecte a été réalisée à l'issue de ce concert. Les 340 € récoltés seront versés à la caisse des écoles.

Deux informations du Foyer Rural

- Le Foyer rural organise un stage de contes, du samedi 7 décembre à 13h30 au dimanche 8 octobre à 18h30. Emmanuelle FONTANA, conteuse pour Les Fontaines à histoires vous permettra d'aborder l'art du conte en repérant les différentes étapes dans la narration, tout en mettant en œuvre des techniques de contée. Tarifs : 20 € pour les adhérents des Foyers Ruraux, particuliers 30 €. Prévoir un encas à partager avec le groupe. Inscription et renseignements : Jacqueline au 01 64 23 43 81. L'hébergement est proposé mais il vous faudra prévoir votre sac de couchage !
- Le dimanche 1^{er} décembre, venez flâner au marché de Noël du Foyer Rural, dans la salle polyvalente. Autour de nombreux stands, vous trouverez plein d'idées de cadeaux, pour petits ou grands. Vin chaud, petite restauration et les fameuses crêpes et galettes de Catherine PORREDON sur place. Information : Josette 06 50 41 01 07.

Rappel sur la prochaine animation de l'ENVOL

Le samedi 23 novembre 2013, à 21h, l'ENVOL vous rappelle qu'elle organise une soirée dansante animée par SL LIVE, dans la salle polyvalente. Au programme : démonstration de danses Country et de danses en ligne. Jeux, tombola et animation seront orchestrés par Jérôme, le super DJ. Pâtisseries, sandwiches et buvette sur place. Entrée 12 € Renseignements et réservation : Annie (06 85 48 26 14) ou Corinne (06 49 11 97 85). Réservez votre soirée et venez nombreux vous amuser !

Soirée au Brisadou

Le jeudi 21 novembre, à partir de 19h, le Brisadou organise une soirée "Beaujolais Nouveau". Pas d'inscription mais Isabelle vous attend nombreux !